



Question écrite N° 83

Changement climatique et besoin d'eau claire en Haute-Sorne.

Le rapport du 1^{er} trimestre 2026 de l'Organisation de météorologie mondiale annonçait que les années 2026 à 2030 seraient toujours plus chaudes et prévoit avec une probabilité de 86% que 2027 sera encore pire que 2026.

Pourtant, c'est en 2027 que les besoins importants d'eau démarreront pour la fracturation de la géothermie, soit un volume équivalent à ce que Haute-Sorne facture pour la localité de Bassecourt. Ces 260'000 m³ sont les derniers chiffres évalués et annoncés par Geo-Energie pour la phase de fracturation, soit 1/3 de moins que les 388 000 m³ prévus dans l'étude d'impact de 2015. Dans cette même étude, on peut lire que pendant la phase d'exploitation (d'une durée 7 à 15 ans) le volume de recharge pour compenser les fuites du circuit, pourtant dit fermé, ne devrait pas dépasser les 50l/s soit 1,5 Millions m³/an

C'est 1,5 fois ce que nous captions annuellement dans toutes nos ressources qui sera enfoui à 5000m sous terre et ainsi soustraite définitivement du réseau hydrologique jurassien.

Cette année climatique record, qui sera probablement détrônée par 2027, a démontré les capacités actuelles de notre réseau puisqu'aucune restriction n'a dû être imposée contrairement à beaucoup d'autres communes.

Mais qu'en sera-t-il avec le projet de géothermie ?

Géo Energie déclare que la 1^{ère} source d'alimentation serait le Tabeillon , la 2^{ème} le réseau d'eau potable communal!

Il n'y a pas un « Haute-Sornois » pour croire que le Tabeillon puisse fournir une telle quantité d'eau mis à part durant quelques rares mois

d'hiver. Et encore, est-ce que les pluies d'hiver suffiront à réalimenter nos ressources bien affaiblies ?

La 2^{ème} ressource prévue est notre réseau d'eau communal. Les installations actuelles de notre réseau seront-elles encore suffisantes si elles devaient alimenter un 2^{ème} Bassecourt pendant la phase de fracturation ou pire encore une 2^{ème} Haute-Sorne pendant l'éventuelle décennie d'exploitation ?

Selon les dernières déclarations de Mr Le Maire, le Conseil Communal considère qu'il ne disposerait pas des moyens légaux pour refuser de fournir de l'eau à un consommateur qui à lui seul consommera autant que tout Bassecourt. Pourtant l'article 7 al.2a, 2b et al 3 de notre règlement communal (RAEP, disponible sur le site de la commune) est très clair, et dans la forme et dans l'esprit .

Faudra-t-il une nouvelle demande de crédit de 5,8 millions à charge de la commune permettant d'augmenter les quantités et débits disponibles à la Croisée de Glovelier, tout en prétendant que ce crédit serait uniquement pour améliorer notre réseau qui pourtant vient de démontrer sa capacité en période d'extrême sécheresse?

Par ailleurs, il faut savoir que la planification des opérations de fracturations en fonction de la météo est impossible.

En effet, les installations avec leurs équipes de forage sont journallement si coûteuses qu'elles ne peuvent rester à l'arrêt et doivent donc être réservées et planifiées de nombreux mois à l'avance.

Elles ne peuvent non plus s'interrompre en attendant la pluie !

Implanifiable aussi, une éventuelle variation importante de pression dans le réservoir souterrain de la géothermie profonde, tant pendant les phases de fracturations que d'exploitation. Une telle variation de pression est dangereuse, pouvant provoquer des séismes, et doit être compensée immédiatement par un rajout important de volume d'eau ou l'inverse

Au vu de ces faits, le Conseil Communal a-t-il déjà envisagé sa posture dans ce cas:

Soit fournir immédiatement l'eau que Geo-Energie lui demanderait pour tenter de contrôler un événement sismique, et par le fait, devoir priver d'eau sa population en période caniculaire ?

Dès lors vu l'importance de ces situations et vu que les réponses déjà posées sur ce sujet n'ont jamais satisfait les auteurs, je pose les questions suivantes Monsieur le Maire :

Au vu de l'évolution climatique aujourd'hui avérée, le Conseil Communal est-il disposé à reconsidérer sa position pour l'alimentation en eau potable du projet de géothermie puisqu'il s'agit exclusivement de sa compétence et de sa responsabilité ?

Si ni le Tabeillon, ni le réseau d'eau potable ne sont autorisés, où Géo-Energie pourrait-il se fournir en période de sécheresse... sur le Rhin ?

Pourquoi le Conseil Communal ne met-il pas en priorité le remplacement de nos vieilles conduites qui laissent fuir le 30% de nos ressources en eau ? Il permettrait d'arrêter ainsi le gaspillage d'argent que nos services techniques sont contraints de faire en rapiécant des bouts de conduites en fin de vie et que nous devons de toute façon remplacer. (plus de 50 interventions déjà depuis le début de cette année.)

Pourquoi ne met-il pas en veille l'exécution du projet Supra Régional auquel les villes de Porrentruy et de Delémont ont refusé d'adhérer ?

Je remercie Mr le Maire pour ses réponses et la clarification de la position du Conseil Communal.

Haute-Sorne, le 14 septembre 2026

Jean-Pierre Chenal

The block contains several handwritten signatures in blue ink. On the left, there is a signature that appears to be 'Jean-Pierre Chenal' and another below it. In the center, there is a signature that looks like 'C. J. L.' and another below it. On the right, there is a large, stylized signature at the top, followed by a signature that looks like 'H.' and another below it.